



Environnement

Agir collectivement pour la biodiversité

— ÉVÈNEMENTIEL

TOP DÉPART POUR LES FESTIVITÉS !

Comme chaque année, le début du mois de juin s'annonce animé et musical avec la 4^e édition du Festival Aurillac en Scène.

— HABITAT

UN LABEL POUR LES LOGEMENTS MEUBLÉS

Ce printemps, l'Agglomération lance sa propre démarche de labellisation des logements meublés locatifs. Elle ambitionne ainsi une montée en gamme du parc locatif privé.

Quartier de Baradel - AURILLAC



polygone

A VENDRE



Appartements T3 & T4



Résidence sécurisée
avec ascenseur



Garage privatif

Pavillons T3 & T4



Cellier + garage +
jardin + terrasse



PAC avec plancher
chauffant

polygone 1, Av. Georges Pompidou - 15000 Aurillac - 04 71 46 24 24 - www.polygone-sa.fr

STAP 15

NOUVELLE PRESTATION !

LOCATION ASPIRATRICE

AVEC OPÉRATEUR

STAP 15
4 ZA DES QUATRE CHEMINS 15250 NAUCELLS
WWW.STAP15.COM - 06.07.46.33.87

SOULIER

3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00



Réhabilitation et extension d'une grange
15140 FONTANGES



UN BUDGET AMBITIEUX POUR LA FINALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Les élus d'Aurillac Agglomération ont adopté, le 7 avril dernier, les budgets primitifs de l'intercommunalité pour 2025. Le contexte international est aujourd'hui rempli d'incertitudes. À l'échelle nationale, ont été prises des décisions financièrement impactantes pour les collectivités, qui voient ainsi une contraction des dotations de l'État et au mieux une stagnation des compensations fiscales mises en œuvre suite à la suppression, notamment, de la taxe d'habitation.

Malgré cela, l'Agglomération a choisi de porter un budget engagé et de continuer à investir au service de ses habitants et du Projet de Territoire partagé par ses 25 communes membres. Dans la droite ligne de son histoire, l'intercommunalité va poursuivre la structuration des équipements de son territoire avec la rénovation et l'extension de son plus ancien bâtiment, le Boulodrome, une nouvelle phase du cheminement du Tour du Lac, l'augmentation de la jauge extérieure du Prisme, la création d'une ressourcerie aux Quatre Chemins, la refonte du pôle Enfance-Ludothèque de la Médiathèque...

Le développement économique, fer de lance de l'attractivité de notre bassin de vie, est aussi au centre des budgets 2025 qui prévoient un soutien financier au Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i), la création d'une nouvelle aide aux entreprises artisanales mais aussi une étude sur l'avenir de la plateforme aéroportuaire ainsi que la poursuite de l'aménagement des zones d'activités.

Enfin, les budgets 2025 font la part belle aux services publics que l'Agglomération met en œuvre au quotidien

pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants : les colonnes de collecte des déchets vont être renouvelées, le schéma communautaire des mobilités va voir se concrétiser ses premières actions, des travaux sont programmés dans diverses communes au titre des compétences attachées au Grand Cycle de l'Eau...

Vous l'aurez compris, l'Agglomération a adopté un budget ambitieux, d'un montant total d'environ 129 Millions d'€ (dont près de 55 consacrés à l'investissement), et raisonnable, guidé par le double objectif de maîtrise des charges et de renforcement de l'autofinancement. Une stratégie financière affirmée qui permet, cette année encore (comme c'est le cas depuis 2010) de maintenir inchangés les taux d'imposition dont nous avons la maîtrise, à savoir ceux relatifs à la Cotisation Foncière des Entreprises, aux Taxes Foncières, à la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires, mais aussi de conserver un taux de Taxe d'Ordures Ménagères similaire à 2024 malgré la hausse exponentielle des charges extérieures liées à la collecte et au traitement des déchets.

La construction du budget de la dernière année pleine de la mandature témoigne d'une volonté forte : investir pour l'avenir sans alourdir la charge des contribuables. Un équilibre qui allie responsabilité financière et engagement au service de la finalisation du Projet de Territoire.

Pierre MATHONIER

Président d'Aurillac Agglomération,
Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

06.

Actualités

10.

Aurillac en Scène

12.

UTPMA

14.

C'est voté !

15.

Le saviez-vous ?

16.

L'éclairage

24.

Budgets 2025

26.

Mobilités durables

28.

Habitat

30.

Ils font l'écho

33.

Près de chez vous

35.

C'est quoi ce chantier ?

36.

Agenda

38.

Bouillon de culture

39.

Infos pratiques

VIE DE L'AGGLO

Une équipe au départ des 10 km d'Aurillac

Une quinzaine d'agents d'Aurillac Agglomération a bravé des conditions météorologiques particulièrement difficiles pour prendre le départ des 10 km d'Aurillac, proposés par Aurillac Athlétisme le 19 avril dernier.



© Préfecture du Cantal

DISTINCTION

Marianne de la Parité

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes et de l'Égalité Femme-Homme, Aurillac Agglomération a reçu le prix de la Marianne de la Parité pour avoir particulièrement mis en œuvre les principes de la parité dans son assemblée et son exécutif. À cette occasion, plusieurs élus ont participé à des échanges autour de la parité au sein des collectivités.

COLLECTE DES DÉCHETS

Des nouvelles colonnes d'apport volontaire

Dans la poursuite du travail de réorganisation de la collecte des déchets ménagers, la Collectivité déploie progressivement de nouvelles colonnes sur le territoire.

Avec un design plus harmonieux, elles s'insèrent discrètement dans nos paysages.



LA PLANTELIÈRE

Formation Compost

Les premières sessions de formation dédiées au compostage ont eu lieu à La Plantelière. Animées avec le CPIE de Haute-Auvergne, elles permettent à chacun de mieux comprendre les enjeux liés aux biodéchets et d'acquérir les bases nécessaires pour mettre en place un composteur efficace.

**D'autres sessions sont à venir.
Plus d'informations en page 21.**



© Fédération de Pêche du Cantal



SAINT-ÉTIENNE-CANTALÈS

Nettoyage des berges

Le 5 avril, sous l'égide de la Fédération de Pêche du Cantal, 150 personnes se sont mobilisées pour une journée écocitoyenne de nettoyage sur les berges du lac de Saint-Étienne-Cantalès, contribuant ainsi à la préservation de ce site naturel.

Merci à eux pour leur engagement !

IMPULSIONS MUSICALES

Un voyage méditatif à Jussac

Pour cette troisième soirée des Impulsions Musicales 2024/2025, les Itinérantes se sont rendues dans l'Église de Jussac le vendredi 11 avril. Déambulant dans les allées, de la Nef au Chœur de l'Église, ce trio *a cappella* a embarqué son public dans un voyage méditatif à travers les contrées et les époques.

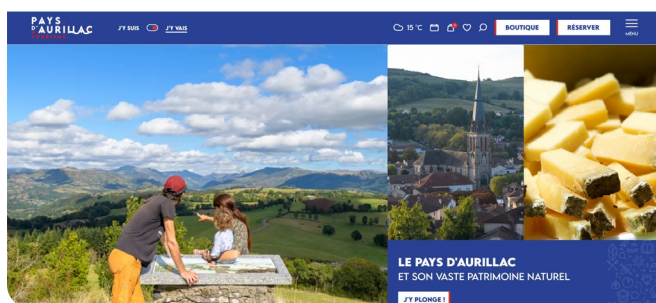


OFFICE DE TOURISME

Un nouveau site internet

Dans une volonté de valoriser le territoire et de mieux répondre aux attentes des visiteurs, l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac a récemment procédé à la refonte complète de son site internet. Il propose une navigation simplifiée, une ergonomie repensée et une mise en valeur renouvelée de l'offre touristique locale. Il permet ainsi aux habitants comme aux visiteurs de découvrir plus facilement les richesses patrimoniales, culturelles et naturelles du territoire.

Après un changement d'identité visuelle en 2023, la sortie de ce nouvel outil est une étape supplémentaire dans la modernisation de la communication de l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire et de mettre en valeur les acteurs touristiques locaux.



Visitez le nouveau site de l'Office de Tourisme : www.paysaurillactourisme.com

SCOT

Contrat Local de Santé

Mi-mars, Aurillac Agglomération et les Communautés de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de Cère et Goul en Carladès se sont engagées dans un nouveau Contrat Local de Santé, en partenariat avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et plusieurs acteurs de santé du territoire.

Feuille de route commune et partagée par l'ensemble des signataires jusqu'en 2028, le Contrat Local de Santé vise à améliorer la santé des habitants du territoire. Il a notamment vocation à renforcer la couverture médicale et paramédicale locale, à faciliter l'accès aux soins pour les personnes les plus vulnérables, à adapter l'offre de santé aux besoins d'une population vieillissante, ou encore à développer la prévention et le dépistage auprès de tous les publics. L'une des premières actions phares sera le développement d'un Conseil Local en Santé Mentale.

Pour en savoir plus :



SECOURS POPULAIRE

80 ans en 2025

Cette année, le Secours Populaire souffle sa 80^e bougie. À cette occasion, la branche cantalienne de l'association retrace son histoire des années 1970 jusqu'à aujourd'hui à travers une exposition mêlant documents d'archives et photographies. Inaugurée le 17 mai dans l'Atrium du Conseil Départemental, l'exposition « L'histoire du Secours Populaire dans le Cantal » sera présentée jusqu'au 20 juin, avant d'être accueillie pendant l'été dans les différents centres sociaux du territoire. Exposition à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, tables rondes, spectacles pour enfants, fête du vélo, concerts, repas d'entreprises, défilé de mode solidaire et spectacle de fin d'année rythmeront ce 80^e anniversaire. Une belle opportunité de célébrer la solidarité et l'engagement bénévole dans tout le département !



Pour en savoir plus sur le programme : secourspopulaire.fr/15

AÉROPORT D'AURILLAC

Envolez-vous vers de nouvelles destinations



Guadeloupe, Martinique, États-Unis ou encore République Dominicaine ? Une dizaine de destinations à travers le monde sont désormais accessibles depuis Aurillac, grâce à la correspondance de Paris-Orly. Depuis quelques mois, la compagnie aérienne Chalaïr, exploitante de la ligne quotidienne Aurillac-Paris, a, en effet, tissé plusieurs partenariats avec trois autres compagnies : Air France, Air Caraïbes et French Bee.

Grâce à ces partenariats, les voyageurs peuvent ainsi prendre un billet unique auprès des différentes compagnies, au départ d'Aurillac, pour rejoindre des destinations lointaines aux quatre coins du globe : Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Cayenne, Cancun, Saint-Martin, Punta-Cana, New-York, Los Angeles, Miami, San Francisco, Saint-Denis de la Réunion, Papeete, et bientôt

Montréal. Les usagers bénéficient ainsi d'une plus grande simplicité dans leurs voyages, avec, notamment, un seul enregistrement de leurs bagages à Aurillac.

Pour rappel, la ligne Aurillac-Paris fonctionne du lundi au vendredi, avec des départs d'Aurillac à 7h05 et 18h05, et de Paris à 9h05 et 20h05. Le dimanche, la compagnie propose uniquement la rotation de fin de journée (départ d'Aurillac à 18h05 et de Paris à 20h05). La liaison entre Aurillac et Paris-Orly est assurée en moins de 1h30.

Informations pratiques et réservations :

www.aurillacagglo.fr

www.chalaïr.fr

www.airfrance.fr

PISTE D'ATHLÉTISME

Nouvel éclairage en place

Depuis la fin du mois d'avril, la piste d'athlétisme communautaire de La Ponétie bénéficie d'un nouveau système d'éclairage. L'ancien, défaillant et obsolète, montrait des signes de faiblesse inquiétants. L'Agglomération, propriétaire de l'équipement, a donc décidé d'investir pour revoir complètement l'éclairage de la piste.

Deux mâts d'éclairage supplémentaires ont donc été ajoutés et l'ensemble des lampes ont été renouvelées avec des équipements LED. Au total, ces nouvelles installations permettent d'atteindre un éclairage moyen de l'ensemble du site de 250 Lux et un éclairage de l'arrivée du 100 m à 1 000 Lux. Ces performances garantissent ainsi au club d'Aurillac Athlétisme, principal occupant de la piste, la possibilité d'accueillir des compétitions nocturnes de niveau régional. Outre ces nouvelles opportunités, les éclairages LED permettent une modulation de la puissance d'éclairage, en fonction des utilisations. En atteignant la puissance maximale uniquement lors de compétitions, le nouveau système va ainsi permettre à la Collectivité de réaliser des

économies d'énergie. D'un montant total de 106 320 €, cet investissement a bénéficié d'un soutien de 26 850 € du Département, ainsi que d'un partenariat d'environ 20 000 € du Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

Dans les prochains mois, la cage et l'aire de lancer de disque vont aussi être réhabilitées pour un montant total de près de 30 000 €. La piste, de son côté, sera entièrement nettoyée par une entreprise spécialisée.





Le sentier du tour du Lac

Débutés en novembre 2024, les travaux d'aménagement du sentier du tour du lac reliant le bourg de Lacapelle-Viescamp au Marais du Cassan arrivent bientôt à leur terme. Ce tronçon de 6,2 km s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste visant à créer une boucle complète de 42 km autour du lac, capable d'accueillir des événements sportifs d'envergure, tels qu'un marathon.

Le sentier, réalisé en castine et en état naturel, sera également équipé de passerelles métalliques afin de garantir un cheminement sécurisé et respectueux de l'environnement.

Au total, les travaux représentent un coût de 690 500 €, financé en partie par Aurillac Agglo, avec une participation de 178 500€ d'Avenir Montagne, 146 915€ du Département et 138 100€ de l'État au titre de la DSIL 2023. Ils devraient être achevés pour le début de l'été.

4 500 FESTIVALIERS

Record de fréquentation pour la 11^e édition du Festival BD du Bassin d'Aurillac ! Organisée les 15 et 16 mars derniers à l'Espace des Carmes, au Centre des Congrès ainsi qu'à la Médiathèque communautaire, elle a réuni environ 4 500 visiteurs au cours des deux jours.



Les nageurs interrogés

Entre le 15 décembre et la mi-mars, l'équipe du Centre Aquatique a interrogé les usagers de l'équipement afin de recueillir leurs impressions, besoins et attentes concernant les installations et le planning des activités proposées. Disponible directement sur place ou depuis le site web, ce questionnaire de satisfaction a recueilli plus de 430 réponses ! Elles sont désormais analysées avec soin par les services de l'Agglomération et permettront d'orienter les futures actions du Centre Aquatique.

Un grand merci à celles et ceux qui ont pris le temps de donner leur avis !



© Pexels - Kindel Media

Nouvelles bornes de recharge

Un pas de plus vers la transition énergétique

Dans le cadre de son engagement en faveur des mobilités douces et alternatives, Aurillac Agglo a installé des bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings du Pôle Mobilités Aurillac. Cette initiative constitue une nouvelle étape dans la transformation de ce lieu d'intermodalité, pensé pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité durable.

Fin mai, les usagers des parkings du Pôle Mobilités Aurillac pourront profiter de 9 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques. Simples d'accès, modernes et performantes, elles ont été installées par l'Agglomération d'Aurillac sur deux parkings stratégiques de la ville :

→ 5 bornes sur le Parking Relais :

avec 10 points de charge (2 prises par borne) de 7 kW. Ce parking, adapté aux arrêts de longue durée, dispose de bornes modérées, permettant ainsi aux usagers de recharger leur véhicule sur la demi-journée.

→ 4 bornes sur le Parking Gare :

avec 3 bornes (6 points de recharge) de 22 kW et de 25 kW. Ces bornes permettent une recharge rapide, en moins de deux heures, pour les usagers ayant des arrêts de plus courte durée ; et une borne (2 points de charge) de 7 kW.

Dans une démarche écoresponsable, ces bornes sont partiellement alimentées par les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la gare routière, réduisant ainsi leur empreinte carbone. En ce sens, le projet a été mené en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal (SDEC) et les travaux ont été réalisés par les entreprises Eiffage, Colas et MSR.

Le coût total de l'opération s'élève à 200 000 € TTC, entièrement financé par Aurillac Agglomération, qui renforce ainsi son engagement dans la transition énergétique et la mobilité durable. Cette initiative s'inscrit, par ailleurs, dans le Schéma des Mobilités de la Collectivité, visant à promouvoir une mobilité plus verte et plus fluide, au service de ses habitants et visiteurs.

INFORMATIONS & TARIFS

Toutes les bornes sont équipées de **terminaux de paiement** (TPE), permettant ainsi aux utilisateurs de régler facilement leurs recharges par carte bancaire ou via l'application E-Totem.

Tarifs Parking Relais :

Coût lié à la consommation : 0,20€ par kWh entamé
Coût lié au temps de charge : 8 heures gratuites puis 0,025€ par minute entamée

Tarifs Parking Gare :

Coût lié à la consommation (bornes de 22kW à 25kW) : 0,45€ par kWh entamé
Coût lié à la consommation (bornes de 7 kW) : 0,20€ par kWh entamé
Coût lié au temps de charge : 2 heures gratuites puis 0,025€ par minute entamée

AURILLAC EN SCÈNE



Dernière ligne droite avant la 4^e édition



La 4^e édition du Festival Aurillac en Scène approche à grands pas... Réservez vite vos places pour être au rendez-vous les 6 et 7 juin sur le parvis du Prisme ! Julien Doré, Pascal Obispo, Barbara Pravi, Pierre Garnier, Hervé et Joseph Kamel vous attendent de pied ferme.

Bonne ambiance, convivialité et détente

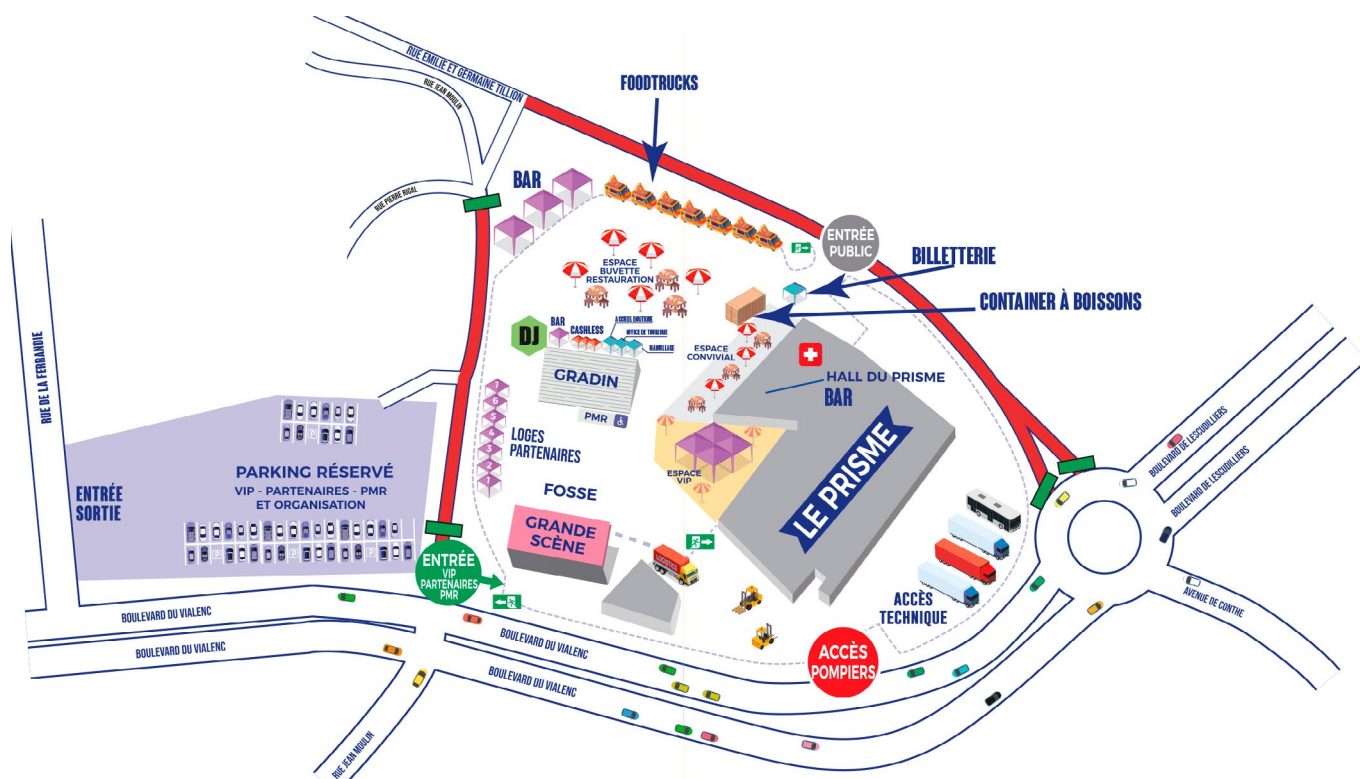
proposera une large variété de boissons afin de permettre à chacun de se rafraîchir (attention, aucune boisson ne sera vendue sur les points de restauration !). Enfin, fort du succès rencontré l'an passé, un distributeur de bière sera de nouveau installé près de l'espace convivial.

Côté pratique, le système cashless sera une fois encore le seul moyen de paie-

www.aurillacenscene.com/cashless

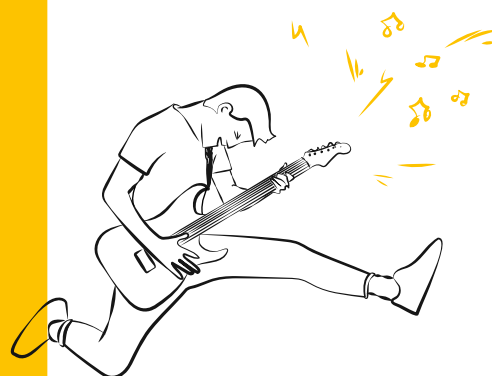
Des talents d'ici !

Le duo électronique et poétique, Frêne, ambiancera la première partie du vendredi. Le lendemain, les festivaliers auront la chance de découvrir l'univers sensible de Chloé Tridot.



Infos pratiques

Hébergement : une opération spéciale est mise en place avec les campings communautaires de l'Agglomération. Sur présentation du billet, les festivaliers pourront bénéficier de 10 % de réduction sur leur emplacement de camping.



Nouveaux défis en perspective



“ Cette année, les courses se sont remplies encore plus vite que d'habitude ”

XAVIER DUCHEIX
Président de l'association TOM15

Organisée les 13 et 14 juin prochains à Aurillac par l'association Tom15, la 12^e édition de l'UTPMA n'échappe pas à l'engouement explosif des Français pour le trail. « On a ouvert les inscriptions le dimanche 8 décembre à 14 h et le soir même, tout était déjà complet, commente Xavier Ducheix, le président. On suit le mouvement de toutes les courses en France. Depuis 2-3 ans, tout est pris d'assaut ! » Parmi les quelque 2 000 coureurs attendus cette année sur les crêtes des Monts du Cantal, environ 60 % sont inscrits pour la première fois. « On garde toujours une part importante de fidèles locaux, complète Xavier Ducheix. Et puis des habitués qui ne sont pas d'ici, et qui reviennent chaque année ! » Une question se pose alors : comment réussir à conquérir toujours plus de nouveaux coureurs, tout en continuant à séduire les fidèles du premier jour ?

Édition après édition, les organisateurs relèvent le challenge. Pour vaincre la routine, eux, optent pour l'innovation ! Cette année, les parcours des trois courses traditionnelles (Ultra Trail de 114 km, Grand Trail du Lioran de 50 km et Trail de la Jordanne de 28 km) seront sensiblement identiques à l'an passé. « On a un changement assez important à Mandailles où les coureurs du 114 km et du 50 km remonteront en direction du buron de Cabrespine, précise tout de même Xavier Ducheix. Nous trouvons intéressant de faire passer la course à proximité immédiate de ce buron mythique du Cantal, qui offre une très belle vue sur l'ensemble du

cirque. Pour le 50 km, ce passage ajoute aussi un côté montagnard au parcours. »

L'Insomni'llac va réveiller la soirée du samedi

Les aspects logistiques seront également remaniés cette année avec, pour la première fois, un départ de l'ultra-trail à 23 h et un cœur de l'événement déplacé au Jardin des Carmes où un écran géant sera installé. « Nous avons envie de créer un environnement plus sympathique pour les coureurs qui patientent avant leur départ ou qui arrivent, ainsi que pour tous les accompagnateurs et spectateurs. L'idée est que tout le monde puisse se poser tranquillement, et profiter le plus longtemps possible de l'ambiance festive des courses. »

D'autant plus que la journée et la soirée de samedi s'annoncent (très) rythmées. La grosse nouveauté de cette édition 2025 est la création d'une nouvelle course : l'Insomni'llac. Au départ de Saint-Simon, elle verra la centaine de coureurs inscrits s'élancer pour une distance de 10 km, à destination d'Aurillac. Sa particularité ? Un départ à 22 h ! « Nous avons remarqué un petit creux entre 21 h et 23 h. Tous les coureurs du 50 km sont déjà arrivés, et ceux de l'Ultra arrivent au compte-gouttes..., explique l'organisateur. Nous avons donc eu l'idée de créer cette nouvelle course pour redynamiser le cœur de ville, et attendre les derniers finishers !

Avec son caractère nocturne, elle sort de l'ordinaire et offre une expérience nouvelle pour des coureurs qui ne sont pas adeptes des longues distances et de la course de nuit. »

Toujours dans l'idée de faire vibrer la ville tout au long de la journée, le parcours des « super-héros » est lui aussi déplacé. En raison de l'occupation du Jardin des Carmes par le village trail, les jeunes coureurs sont attendus au square Vermeuzou à partir de 16h30. Pour la première fois, ils seront encadrés par des bénévoles d'Aurillac Athlétisme, et passeront l'arche d'arrivée après une parade dans la rue des Carmes. Comme les grands !

1€ reversé par dossard

Comme chaque année, l'UTPMA est solidaire d'une association. Pour la 12^e édition, l'argent récolté sera reversé à l'association *Le Voyage Extraordinaire de Mélina*. Âgée de deux ans et demi, Mélina est polyhandicapée depuis sa naissance. Les fonds récoltés permettront à ses parents de financer les meilleurs soins pour elle et d'acquiescer des équipements adaptés. La famille de Mélina sera également présente avec un stand sur le village trail. N'hésitez pas à leur rendre visite !



À PIED SUR LES CHEMINS DE LA COMPOSTELLA !

Envie de vivre l'aventure UTPMA sans courir ? Inscrivez-vous à la randonnée ! Organisée en partenariat avec l'association Les Pas Vézacois et la Commune de Polminhac, elle partira du donjon du château de Pesteils pour un parcours totalement inédit d'une vingtaine de kilomètres. Les randonneurs sont attendus à 10 h pour un accueil convivial, avant le grand départ. À midi, ils seront accueillis chez un agriculteur

pour la dégustation d'un repas traditionnel et local, dans une ambiance festive et musicale. Bonne journée assurée !

Informations pratiques :

500 partants - inscriptions en ligne sur le site www.utpma.fr

Possibilité d'emprunter la navette mise en place par l'organisation au départ de la Place des Carmes à Aurillac pour se rendre sur le lieu de départ, à Polminhac.

C'EST VOTÉ !

Retour sur trois délibérations votées lors du dernier Conseil Communautaire

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 7 AVRIL 2025

Cinq à six fois par an, les élu.e.s d'Aurillac Agglomération se réunissent en séance de Conseil Communautaire. Plusieurs dizaines de délibérations sont ainsi votées chaque année, permettant de mettre en œuvre les différentes politiques publiques de la Collectivité sur le territoire (mobilités, gestion des déchets, eau et assainissement, développement économique...).

Chargé de mission PEM2I



En parallèle de la création du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2I), plusieurs entreprises locales spécialisées dans le domaine ont décidé de se regrouper au sein d'une association créée en septembre dernier, et baptisée « PEM2I Entreprises ». L'objectif premier de cette nouvelle structure est de fournir aux firmes cantaliennes un appui stratégique, technique et opérationnel leur permettant, notamment, de poursuivre leur développement. Afin de structurer et d'assurer la pérennité de cette initiative, l'association souhaite recruter un(e) chargé(e) de mission dédié. Aurillac Agglomération a donc décidé de cofinancer ce nouvel emploi à hauteur de 23 729,23 € sur deux ans.

Taux d'impôts inchangés



Lors du vote des Budgets pour l'année 2025, les élus communautaires ont également voté les taux d'imposition sur lesquels l'Agglomération dispose d'un pouvoir fiscal, à savoir la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), la TFNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti), la TFB (Taxe sur le Foncier Bâti), et la THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires). Le Conseil Communautaire a une nouvelle fois décidé de conserver des taux strictement équivalents à ceux de l'an passé. Cette décision est également valable pour la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui reste identique à l'année 2024.

Le programme BIMBY-BUNTI, l'urbanisme innovant & collaboratif



Soucieuse d'offrir aux habitants du territoire une alternative à la production de logements individuels neufs sur des grands terrains à bâtir à l'extérieur des centres-bourgs ou centres-villes, Aurillac Agglomération s'engage aux côtés de Villes Vivantes dans l'opération expérimentale « BIMBY-BUNTI ».

Derrière ce nom mystérieux se cache un concept innovant visant à accompagner un certain nombre de ménages dans des projets de création de logements neufs sur des parcelles

déjà bâties ou de rénovation globale voire de reconfiguration de bâtiments anciens. Conventionné pour une durée de 5 ans, le programme doit permettre la création de 30 nouveaux logements attractifs sur l'ensemble du territoire. Pour la Collectivité, il constitue une opportunité complémentaire aux actions déjà menées de mobilisation des logements vacants et intervient dans une logique globale d'accueil de nouvelles populations actives.

Une question ? Une explication !

Pourquoi nettoie-t-on les réservoirs d'eau potable ?

Pour garantir une bonne qualité de l'eau distribuée aux usagers et répondre aux exigences réglementaires, l'ensemble des réservoirs d'eau potable de l'Agglomération sont nettoyés au moins une fois par an. Une équipe de deux agents du service du Grand Cycle de l'Eau est dédiée à cette mission, invisible pour les abonnés et, pour autant, indispensable à leur santé.

Comment ? Quand ? Explications avec Jean-Paul et Gérard, rencontrés lors du nettoyage du réservoir de Chaumont-de-Besse à Ytrac.



D'octobre à mai, Jean-Paul et Gérard sillonnent le territoire et ses 120 réservoirs d'eau potable. Leur mission ? Les nettoyer, un à un, l'un après l'autre ! Obligation légale pour la Collectivité, le nettoyage annuel de l'ensemble des réservoirs est une tâche minutieusement calibrée afin, notamment, de limiter au maximum les coupures d'eau pour les usagers.

Suivant la taille de la cuve, le nettoyage peut prendre d'une journée à environ trois jours pour les plus gros réservoirs de plusieurs milliers de mètres cubes, situés à Aurillac. Le travail débute par la vidange de la cuve. Afin d'éviter tout gaspillage d'eau, elle s'anticipe plusieurs jours en amont. « On ferme l'arrivée d'eau dans le réservoir avant l'intervention pour qu'il commence à se vider naturellement, grâce à la consommation d'eau des foyers, explique Jean-Paul. Cela nous permet également de profiter du nettoyage pour purger les réseaux. »

UNE DÉSINFECTION SYSTÉMATIQUE

Le jour J, Jean-Paul et Gérard arrivent sur site, équipés d'un véhicule tout-terrain spécifique pour cette mission. « Nous avons deux pompes qui nous permettent de pulvériser le nettoyant et le désinfectant, détaillent-ils. Ainsi qu'une pompe à eau que l'on branche

directement sur l'arrivée d'eau. » Grâce à la très bonne qualité des eaux du territoire, le nettoyage à base de produits chimiques n'est réalisé qu'une fois tous les deux ans. Cela permet, notamment, de préserver les ouvrages. La désinfection de la cuve, quant à elle, est systématique. « On utilise un produit proche de l'eau oxygénée, précise Mehdi, le responsable de la cellule traitement de l'eau. Étant donné que le nettoyant utilisé en amont contient de l'acide, nous ne pouvons pas utiliser du chlore. Il y a un risque de réaction dangereuse pour les agents. »

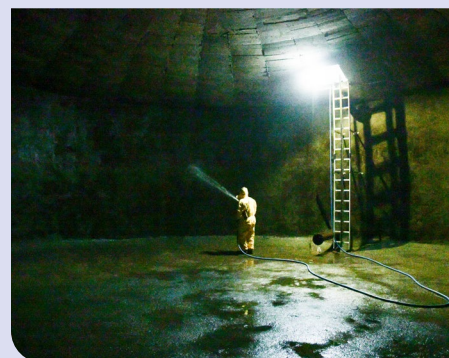
Entre chaque étape, le réservoir est rincé plusieurs fois, et les rejets acides liés aux traitements sont neutralisés avant le retour au milieu naturel. À l'issue de ces différentes étapes, Jean-Paul et Gérard vérifient qu'aucune trace de produit n'est encore présente puis rouvrent l'arrivée d'eau pour débiter le remplissage de la cuve. « On y va progressivement. Environ 1 mètre par jour, afin de ne pas fragiliser l'ouvrage. » Quelques jours après, le réservoir est remis en service.

L'ensemble des réservoirs doivent être nettoyés avant la fin du mois de juin afin de préserver au maximum la ressource en eau pendant les mois les plus secs. Jusqu'en octobre, Jean-Paul et Gérard s'affairent donc au nettoyage des ouvrages liés aux sources. La Collectivité compte une quarantaine de sources distinctes, représentant plus d'une centaine d'ouvrages à nettoyer tous les ans.

Quelle est la capacité moyenne d'un réservoir d'eau potable ?

En règle générale, les réservoirs d'eau potable de l'Agglomération ont des capacités de quelques centaines de mètres cubes. Les réservoirs de 500 m³ sont très répandus. C'est, notamment, le cas de celui de Chaumont-de-Besse (cf. photo ci-dessous), qui permet d'alimenter environ 3 000 habitants.

Néanmoins, des cuves bien plus importantes existent ! À Aurillac, la plus grande est située sur les hauteurs de Coissy et a une capacité de 4 000 m³.

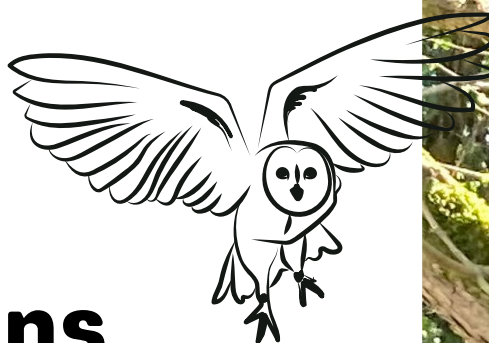






L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS : **UNE ODE À LA BIODIVERSITÉ**





Des actions concrètes dans nos communes

Ce printemps, le label « Territoire Engagé pour la Nature » prend vie dans plusieurs communes de l'Agglomération d'Aurillac. Création de prairies fleuries, installation de nichoirs pour la faune nocturne : ces initiatives visent à préserver la biodiversité, tout en sensibilisant les habitants.



Les avez-vous aperçu ? Depuis plusieurs semaines, agents municipaux et communautaires s'activent afin de mettre en place plusieurs actions prévues dans le cadre du label « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN). Cette année, trois nouvelles communes (Sansac-de-Marmiesse, Saint-Simon et Ytrac) ont bénéficié de mesures concrètes dans le cadre de ce label. Parmi elles, la création de prairies fleuries. Conduites en fauche tardives, elles sont essentielles au maintien des pollinisateurs.

Des prairies fleuries pour les pollinisateurs

Tout débute par le choix des parcelles. À la fin de l'automne dernier, élus, techniciens communaux et agents du service Environnement et Économie Circulaire de l'Agglo-

mération se sont donc réunis afin de prendre une décision collaborative. Les critères prioritaires incluaient la visibilité publique du terrain afin de sensibiliser la population à l'impor-



tance des pollinisateurs et la possibilité de mécanisation pour un effet esthétique massif.

Un mélange spécifique de graines, appelé « fleurs et papillons », comprenant 23 espèces annuelles et 27 espèces vivaces, a été sélectionné pour répondre aux besoins des pollinisateurs. Ce choix permet une hauteur de 40 à 70 cm pour éviter l'aspect négligé des prairies, ainsi qu'une reprise durable grâce aux vivaces.

Le travail du sol des parcelles s'est ensuite déroulé en deux étapes : labour en février suivi d'un passage à la herse rotative juste avant le semis, fin mars - début avril. Un dernier passage avec la herse rotative et un rouleau a assuré une bonne fixation des graines au sol. La germination et le développement des plantes dépendront des conditions météorologiques et de la qualité du sol.



Les contours des parcelles pourront, quant à eux, être entretenus de façon à mettre en évidence les prairies fleuries. Des panneaux informatifs seront également installés devant les prairies pour sensibiliser les usagers. Enfin, une fauche tardive en automne respectera le cycle naturel de vie des pollinisateurs et permettra ainsi de jouer un rôle bénéfique. À chaque étape, l'aide apportée par Aurillac Agglo varie d'une commune à l'autre en fonction de leur connaissance et expertise sur ces sujets.

Biodiversité nocturne

En parallèle des prairies fleuries, la première phase du label TEN prévoit des actions visant à protéger les chouettes et les chauves-souris. Elles ont notamment pour objectif le maintien de leurs habitats dans des zones souvent non adaptées comme les centres-bourgs. Les communes ont reçu des nichoirs pour lesquels elles doivent trouver des emplacements appropriés. Le suivi des nichoirs par le service Environnement et Économie Circulaire permettra d'évaluer leur utilisation et leur fréquentation.

La Plantelière, site de démonstration

Dans le cadre du label, le site de La Plantelière reste un outil indispensable. Une parcelle témoin a ainsi étéensemencée avec le mélange « fleurs et papillons » pour suivre le développement des plantes et tester différentes variétés. Cette démarche expérimentale permettra d'évaluer la reprise des vivaces sur plusieurs années. Une autre prairie expérimente des variétés labellisées « Végétal Local », testant leur contribution au fleurissement et à la vie des pollinisateurs.



Transformer ses déchets verts en ressource



Saviez-vous que l'herbe et les feuilles sont composées à 80 % d'eau ? Découvrez comment valoriser ces déchets, nécessaires au jardin, et vous éviter un trajet en déchetterie, pour y jeter... principalement de l'eau !

Engrais naturels pour le sol, abris pour la biodiversité, l'herbe et les feuilles sont de véritables atouts pour nos jardins. Alors apprenons à les transformer en ressource(s), plutôt que de les jeter !

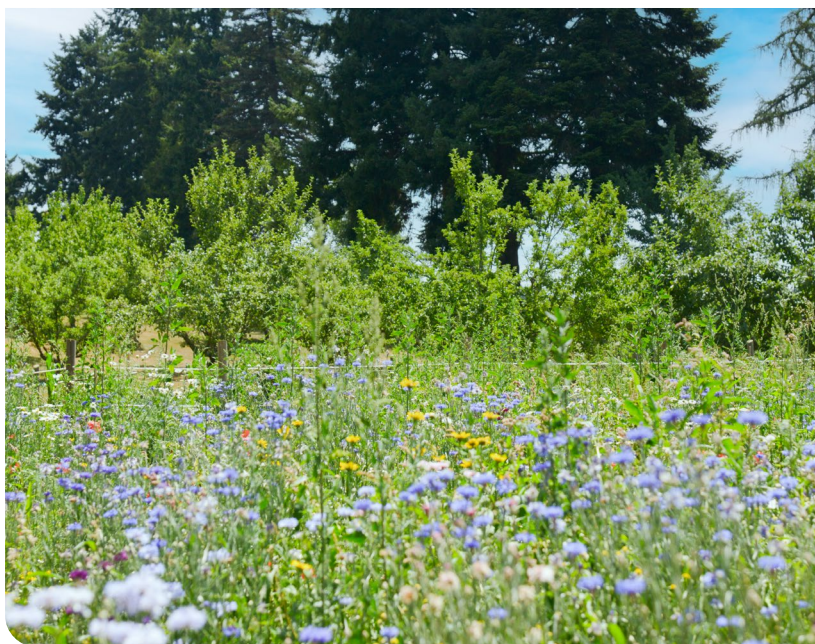
Pourquoi garder dans son jardin tonte et feuilles mortes ?

Elles permettent de préserver la biodiversité de nos jardins. La tonte différenciée ou tardive, et les feuilles

mortes laissées au sol attirent oiseaux, hérissons, pollinisateurs et autres insectes utiles... Ils protègent naturellement le jardin et travaillent même à la place des jardiniers.

Riches en nutriments et composés principalement d'eau, ces déchets enrichissent et protègent le sol, surtout en période de sécheresse.

Enfin, valoriser tous ces résidus verts sur place, c'est moins de sacs à remplir et de trajets en déchetterie à effectuer, donc des efforts limités et un réel gain de temps pour les usagers !



EN BREF !

Un entretien facilité au quotidien

Des trajets limités en déchetterie

Moins d'eau utilisée pour arroser le jardin et les plantations

Moins d'utilité à acheter et utiliser engrais et pesticides

Moins de gaz à effet de serre émis pour notre Planète

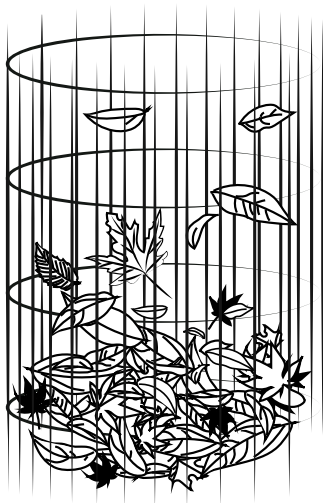
Du temps gagné pour profiter de son jardin !

Les prairies fleuries : utiles et jolies !

Une belle pelouse sans contrainte

Une belle pelouse facile à entretenir commence toujours par une tonte entre 7 et 10 cm, afin de favoriser le développement racinaire. Cela permet également de ralentir la croissance de l'herbe et donc de tondre moins souvent ! Un gazon plus haut retient davantage l'humidité, il est donc idéal pour prévenir les zones de sécheresse.

La tonte différenciée est une technique qui consiste à réduire la surface à tondre en laissant des zones du jardin non tondues et en créant des allées. Au fil de la saison, des prairies fleuries, utiles à la biodiversité, apparaîtront dans le jardin. Ainsi, seulement quelques zones et allées demanderont à être entretenues.



Enrichir son sol grâce à la tonte ? C'est possible grâce à la technique du *mulching* qui consiste à couper finement les tontes de pelouse pour qu'elles soient rapidement absorbées par le sol. Inutile donc de ramasser ! Pour mettre en place le *mulching*, il suffit de remplacer la lame usée de sa tondeuse par une lame spéciale, qui se trouve facilement dans le commerce.

Profiter des feuilles tombées

Les feuilles mortes sont un véritable engrais pour le sol. Le plus simple est donc de les laisser se dégrader naturellement sur place. Une première tonte printanière accélérera le processus de décomposition en les broyant.

Les feuilles séchées peuvent être utilisées de nombreuses façons : paillage du potager, fabrication de terreau, amendement du compost en matière brune...

Pour les stocker et les faire sécher correctement, il est conseillé de créer un « piège à feuilles », à l'aide d'un grillage monté en cylindre et fixé au sol avec des sardines de camping par exemple. Ce silo peut également servir à la fabrication de terreau maison. Pour cela, il suffit d'ajouter entre les couches de feuilles, des couches de tonte. Au bout de 6 à 10 mois, un humus riche en nutriments sera disponible pour les plantations.



LE PETIT + DE LA TONDEUSE !

Elle est idéale pour broyer la tonte et les feuilles laissées en place sur la pelouse. Elle peut aussi broyer les petites branches et les feuilles séchées pour en faire du paillage. Il s'utilise autour des plantations, pour conserver l'humidité et espacer les arrosages.

Aurillac Agglo propose également un service de broyage de végétaux. Un agent de la Collectivité peut se rendre chez vous pour broyer sur place vos branches.

Informations et inscriptions



L'AGGLO ET LE COMPOSTAGE, UNE HISTOIRE QUI DURE

Depuis 2006, Aurillac Agglomération propose à ses habitants une opération de compostage individuel. Accompagnés dans leur démarche, les usagers volontaires signent une charte de compostage et reçoivent pour le tarif unique de 27 € un composteur de 400 ou 600 litres, un bio-seau, ainsi qu'un guide complet du compostage.

Vous souhaitez rejoindre la démarche de compostage d'Aurillac Agglomération ? Retrouvez l'ensemble des informations sur le site internet www.aurillacagglo.fr



Envie de devenir un pro du compost ? Il reste encore quelques places aux formations compostage organisées le samedi 24 mai et le vendredi 27 juin à La Plantelière. Vous pouvez vous inscrire en contactant directement les équipes de La Plantelière au : **04 71 43 27 72** / laplanteliere@aurillacagglo.fr



Fête de la Rando et de la Nature

Un week-end de pleine nature les 24 & 25 mai !

Avis aux amateurs de randonnée et aux amoureux de la nature ! La Fête de la Rando et de la Nature revient en 2025 pour une nouvelle édition pleine de découvertes et de convivialité. Réservez dans votre agenda les dates du 24 au 25 mai ! Au programme, des randonnées accessibles à tous, des activités en plein air et des moments de bien-être au cœur de paysages luxuriants.



end promet une véritable parenthèse de bien-être pour les amoureux du grand air.

Une palette d'activités pour tous les goûts

Dès le samedi matin, la journée commence en douceur avec une séance de yoga en plein air animée par Elsa, de 9 h à 11 h. En parallèle, les amateurs de découverte naturelle pourront rejoindre la balade paysagère proposée par le CPIE, afin de découvrir la biodiversité locale.

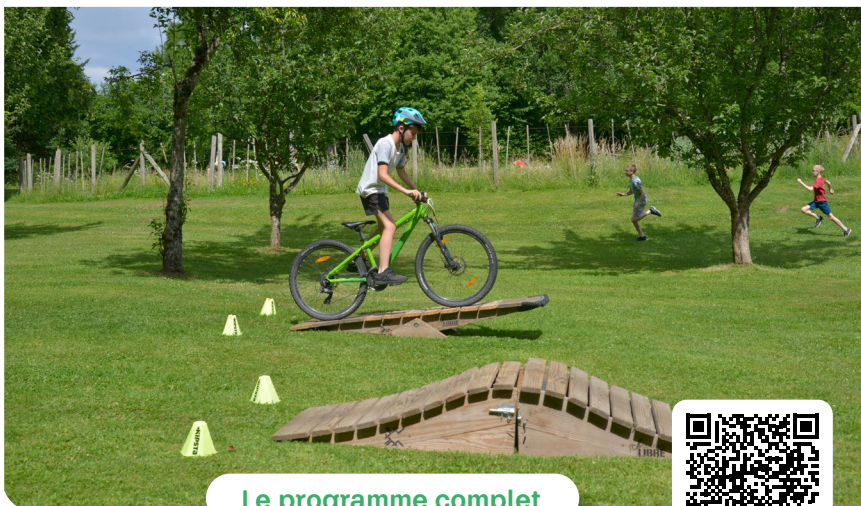
Au fil des deux jours, les balades thématiques s'enchaînent, accompagnées par différents partenaires : randonnée sportive, balade contée ou encore balade en VTT électrique encadrée par VTT Évolution pour explorer les environs avec respect et sécurité !

Programmée le samedi soir à partir de 19h30 et encadrée par le Bureau des Guides d'Auvergne, la randonnée nocturne constitue l'un des temps forts du week-end. Entre crépuscule et obscurité, cette sortie d'une distance de 7 à 8 km permettra d'apprécier la nature autrement.

Le dimanche matin débutera par une balade découverte de 3 km proposée par le CPIE à 10 h sur la prévention des tiques. Simultanément, les passionnés de marche nordique sont invités à participer aux parcours de 5 et 10 km avec le Running Club d'Arpajon.

L'après-midi, l'École départementale d'équitation, l'école de VTT MCF « Volcan du Cantal » et AccrOrillac proposeront diverses activités pour les enfants telles que des circuits VTT, de l'escalade, une tyrolienne, des baptêmes à cheval et à poney, ainsi que des jeux d'orientation.

Plongez dans un cadre naturel préservé, où le chant des oiseaux accompagne chaque pas et où les sentiers invitent à l'évasion. Les 24 et 25 mai, La Plantelière, à Arpajon-sur-Cère, devient le lieu idéal pour se ressourcer, se reconnecter à l'essentiel et partager des instants privilégiés en pleine nature. Entre balades, moments de détente et découvertes, ce week-

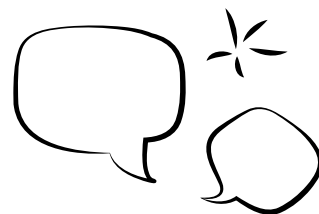


Le programme complet



3 QUESTIONS À...

Stéphane Fréchou



Vice-Président en charge de l'Environnement, du développement durable et de l'économie circulaire

Cette année, 3 nouvelles communes ont rejoint les 11 déjà adhérentes au programme « Territoire Engagé pour la Nature ». L'Agglomération est labellisée depuis l'été 2023, quelle(s) suite(s) peut-on envisager ?

Dans cette première phase du programme, nous nous sommes concentrés essentiellement sur deux axes : la protection des pollinisateurs et la lutte contre la pollution nocturne. Ces deux aspects sont primordiaux car ils sont essentiels à la biodiversité en général, et ils contribuent à la sauvegarde de nombreuses espèces. L'idée est donc que les actions se déploient partout sur le territoire et que l'on vienne en soutien du plus grand nombre de communes.

Pour cela, nous pouvons notamment compter sur le site de la Plantelière, qui est un véritable lieu d'expérimentation, de formation, de sensibilisation et de transmission des savoirs et savoir-faire. Qu'il s'agisse de petites communes aux services techniques limités, ou de communes plus importantes, chacune trouve en ce service un intérêt particulier.

À la Plantelière, justement, une nouvelle édition de la Fête de la Rando et de la Nature se prépare...

Effectivement la prochaine édition arrive très vite puisqu'elle aura lieu les 24 et 25 mai prochains. C'est un rendez-vous qui prend de l'ampleur, et qui est désormais bien ancré dans l'agenda

printanier de la Collectivité. Il s'agit d'une vraie fête populaire, ouverte à tout le monde, et qui propose durant tout un week-end une vaste palette d'activités gratuites dans et avec la nature. Pour la première fois, en 2025, elle s'inscrit d'ailleurs dans la Semaine de la Nature, un événement national qui se déroule chaque année au mois de mai.

À côté, on garde bien sûr le volet randonnée, qui guide cet événement depuis sa création. Les différents parcours permettent de mettre en exergue les richesses du territoire et de découvrir notre milieu naturel local tout en pratiquant une activité sportive, plus ou moins intense selon les souhaits et les possibilités de chacun.



D'un point de vue plus général, la Collectivité est engagée dans une démarche de refonte de son système de collecte des déchets. Où en est-on ?

Les réunions publiques dans les communes se poursuivent. Outre les informations liées au projet de réorganisation et de regroupement des points d'apport volontaire, ces temps d'échanges sont très importants pour la diversité des sujets abordés sur la thématique de la gestion des déchets et du tri. Cela nous permet également de comprendre certaines difficultés, et d'agir ensuite pour lever des éventuels freins dans le geste de tri, notamment.

À ce jour, une quinzaine de communes sont d'ores et déjà engagées dans la démarche et ont procédé aux regroupements des bacs. La bonne nouvelle de ces dernières semaines est l'arrivée des premières colonnes, qui viendront en remplacement des actuelles et des bacs de collecte. Les communes de la Vallée de la Jordanne seront les premières équipées. La Commune de Lacapelle-Viescamp devrait suivre sans tarder. Notre objectif est de déployer ces nouveaux équipements sur les lieux touristiques de l'agglomération avant le début de la saison estivale. À terme, l'ensemble du territoire sera collecté par un seul moyen : les colonnes. Le déploiement va donc s'étaler sur plusieurs années, en fonction des contraintes de notre fournisseur.

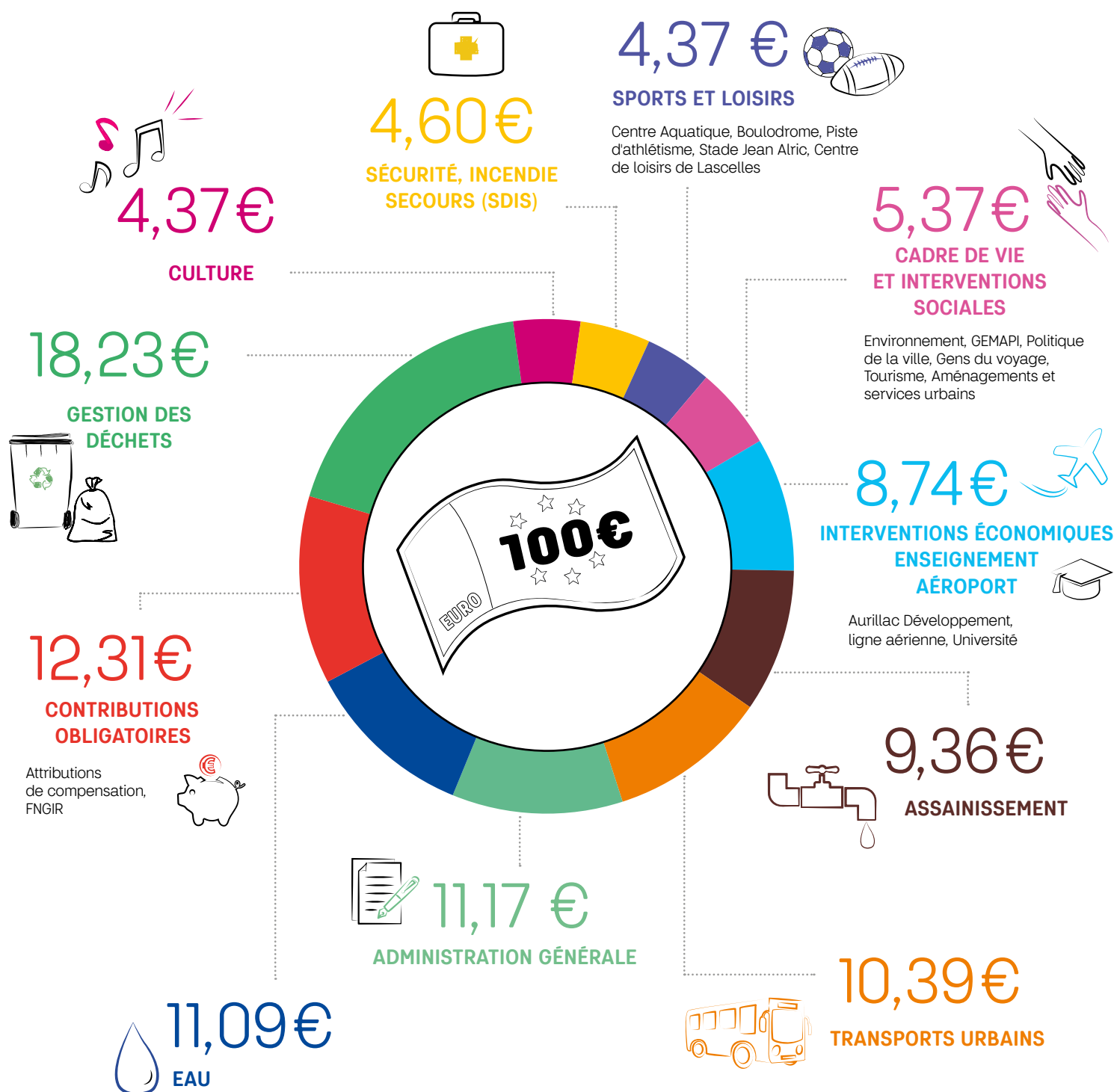
Budget
2025

La répartition des budgets de l'Agglo

Le budget de l'Agglomération contient deux sections distinctes, le Fonctionnement et l'Investissement. Bien que séparées, ces deux sections sont complémentaires. La section de Fonctionnement prend en charge les dépenses liées aux charges courantes, qui permettent de faire fonctionner la Collectivité et, indirectement, de mener à bien le projet d'investissement.

FONCTIONNEMENT

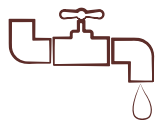
TOUS BUDGETS CONFONDUS



INVESTISSEMENT PAR HABITANT

TOUS BUDGETS CONFONDUS

La section d'investissement, quant à elle, est le cœur de l'action d'une communauté d'agglomération. Elle permet de financer les projets structurants de la Collectivité, et de faire grandir son patrimoine via la création d'équipements destinés aux usagers.



125,85€

ASSAINISSEMENT

Système d'Assainissement de Vézac, Schéma directeur, étude d'installation de panneaux photovoltaïques à Souleyrie, diagnostics permanents des STEPs et Postes de Relevage, rénovations sur les Communes

60,71€

SPORTS ET LOISIRS



Terrain Stade Jean Alric, Boulodrome, Épicentre, Centre de loisirs de Lascelles, Centre Aquatique

179,88€

CADRE DE VIE ET INTERVENTIONS SOCIALES



Environnement, création d'une ressourcerie, OPAH, Urbanisme, Révision PLUi-H, Transports urbains, Chemins de randonnée, Aires d'accueil, Terrains familiaux, NPNRU



20,83€

CULTURE

Médiathèque, Prisme, Chaudron, Parapluie



112,26€

EAU

Reprise chambre à vannes Clavières, interconnexion entre Vézac et le grand réseau, travaux sur les communes, DUP périmètres de captage

74,10€

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Achat bureaux rue Marie Maurel, Soutien Territorial, Véhicules, Logiciels et matériels informatiques

122,85€



DETTE

Remboursement du capital



74,27€

GESTION DES DÉCHETS

Colonnes d'apport volontaire, colonnes enterrées et semi-enterrées, matériel roulant

104,49€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Aide à l'immobilier d'entreprises, enseignement supérieur, La Contie, Centre des Congrès, Abeil

TOURISME

Puech des Ouilhes et tour du lac Saint-Etienne-Cantalès, Gorges de la Jordanne, Station Pleine Nature de Mandailles, Rocher de Carlat, aires de camping-car, campings

PLATEFORME AÉROPORTUAIRE

Étude bâtiments aéroport

875,25 €

investis par habitant
en 2025



1^{er} coup de pédale pour le Schéma cyclable



Bonne nouvelle pour les cyclistes et adeptes du vélo : le schéma cyclable de l'Agglo est sur les rails ! L'objectif ? Faciliter et sécuriser les déplacements à vélo en créant un réseau structuré entre la première couronne et la ville centre, les zones d'emplois et les pôles générateurs de déplacements. On vous explique tout !

Se déplacer à vélo en ville, c'est bien. Le faire sur des itinéraires sécurisés et bien connectés, c'est encore mieux ! Le schéma cyclable prévoit l'aménagement de trajets adaptés, visibles et agréables pour permettre à chacun de circuler en toute tranquillité. Qui dit développement du vélo, dit aussi services adaptés ! Le projet ne se limite pas aux pistes cyclables : il prévoit aussi la mise en place d'équipements essentiels pour les cyclistes, comme des stationnements sécurisés, du jalonement pour mieux s'orienter, ou encore des stations de gonflage et de réparation.

Phase 1 : Identification des itinéraires à réaliser

L'étude du schéma cyclable, confiée au bureau d'étude EvoPods, spécialiste des sujets « vélo », s'inscrit dans un calendrier de huit mois : six mois dédiés à l'élaboration du schéma cyclable, suivis de deux mois consacrés à l'étude de faisabilité d'un dispositif de vélos en libre-service. La première phase, conduite de janvier à fin avril, repose sur un diagnostic approfondi du territoire et la définition des itinéraires

prioritaires. Elle a débuté par une collecte des données existantes et une étude des infrastructures en place. Cette étape doit permettre d'établir un diagnostic territorial précis, en identifiant les besoins spécifiques du territoire. Sur cette base, des propositions d'itinéraires seront élaborées, en tenant compte des usages locaux et des contraintes géographiques ou techniques. Une analyse multicritère vient ensuite évaluer la pertinence de ces propositions afin de guider les choix stratégiques. L'ensemble de cette première phase aboutit à la cartographie des itinéraires retenus et à la définition d'une stratégie cohérente pour le développement du réseau cyclable.

Des ateliers participatifs pour une concertation locale

Parce que ce sont les usagers qui connaissent le mieux les besoins, le schéma cyclable se construit avec eux. Une première phase de concertation s'est tenue les 31 mars et 1^{er} avril avec quatre ateliers publics, réunissant les habitants



des quatre sous-bassins de vie du territoire. L'objectif de ces ateliers était d'identifier les pôles d'intérêt, lieux qui méritent d'être reliés aux cheminements cyclables, de relever les points potentiellement problématiques (non sécurisés) sur les itinéraires, d'envisager d'éventuelles solutions puis de proposer des lieux de passage potentiels pour relier ces pôles en suggérant si besoin des alternatives (routes, chemins...) aux circuits identifiés.

L'implication des citoyens et des acteurs locaux est déterminante pour garantir un réseau cyclable efficace, sécurisé et adapté aux besoins de tous. Ce schéma directeur marque une avancée significative vers une mobilité plus durable et accessible sur l'ensemble du territoire.

“ Notre objectif ? Créer des complémentarités utiles pour toutes les mobilités et répondre le plus finement possible à tous les besoins de déplacements. ”

SÉBASTIEN PRAT

Vice-Président en charge des Mobilités & des Transports urbains

LES PROCHAINES ÉTAPES

Après cette première phase d'identification des itinéraires à réaliser, le projet entrera dans sa phase 2 (mai-septembre), qui consistera à identifier et chiffrer les aménagements nécessaires ainsi que les services associés. Ensuite, la Phase 3 (octobre-décembre) permettra d'évaluer l'opportunité et la faisabilité du déploiement d'un dispositif de vélos en libre-service sur la partie urbaine du territoire.



Un label pour les meublés locatifs



Ce printemps, Aurillac Agglo lance sa propre démarche de labellisation.



© Pexels - Mateusz Pielech



1654

Le pôle d'enseignement supérieur du Bassin d'Aurillac comptait 1654 étudiants à la rentrée 2024. **Parmi eux, 2/3 sont logés dans le parc privé.**

34 %

En 2021, 34 % des résidences principales du territoire de l'agglomération sont occupées par des locataires. Ce chiffre grimpe à 50 % pour la commune d'Aurillac.

Passer des heures sur les annonces de locations immobilières pour, finalement, être déçu lors de la visite du bien ? Cette situation est malheureusement bien connue de celles et ceux en quête d'un bien meublé en location sur l'agglomération aurillacoise. Aussi, pour tenter d'inverser la tendance et inciter les propriétaires à proposer des logements meublés de qualité, Aurillac Agglomération lance sa propre démarche de labellisation des logements locatifs meublés du territoire.

« Qu'ils soient étudiants, jeunes actifs, ou nouveaux arrivants, pour beaucoup, la première porte d'entrée sur le bas-

sin d'Aurillac est la location d'un logement meublé, rappelle Angélique Martins, Vice-Présidente de l'Agglomération en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Or, lorsque ces personnes sont confrontées à des logements de mauvaise qualité, cela ne renvoie pas les bons signaux pour notre territoire. Cette nouvelle démarche de labellisation s'inscrit donc dans la poursuite de notre politique d'attractivité en général. » Basé notamment sur le respect du cadre légal ainsi que sur la qualité thermique du logement, ce nouveau label ambitionne donc une montée en gamme du parc locatif privé afin d'offrir aux publics étudiants et actifs des logements confortables et adaptés à leurs besoins.



Pour b n ficier de la labellisation, les logements devront r pondre aux normes de d cence en vigueur,  tre  quip s d'un mobilier en nombre et en qualit  suffisants (fix s selon le d cret n 2015-981 du 31 juillet 2015) afin d'offrir au locataire la possibilit  d'y dormir, manger et vivre convenablement, et disposer a minima d'une  tiquette  nerg tique D. « Cette obligation fait notamment r f rence   la Loi

Climat et R silience qui pr voit l'interdiction progressive de la mise en location des logements disposant d'une  tiquette G, puis F en 2028 et E en 2036, pr cise Ang lique Martins. Outre le cadre l gislatif, nous souhaitons valoriser uniquement des logements de haute qualit , prot geant ainsi les locataires de factures d' nergie trop  lev es. »



ANG LIQUE MARTINS
Vice-Pr sidente en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Initi e par les propri taires eux-m mes, chaque demande de labellisation fera l'objet d'une analyse par les services communautaires ainsi que d'une visite du logement par les  quipes de SOLIHA Cantal, mandat es par l'Agglom ration afin de v rifier la conformit  du bien. Le label pr voit, pour le propri taire, la signature d'une charte d'adh sion par laquelle il s'engage notamment  

respecter les crit res de labellisation pendant cinq ans et   tenir inform e l'Agglom ration de tout changement concernant le logement. De son c t , la Collectivit  s'engage   valoriser le logement dans ses diff rents m dias de communication, notamment aupr s des  tudiants et nouveaux arrivants, et   fournir les supports de communication n cessaires au propri taire.

Comment b n ficier du label « Meubl  Certifi  » d'Aurillac Agglo ?

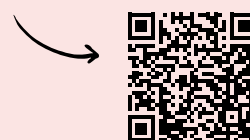
La labellisation d'un logement est une d marche volontaire du propri taire.

Pour cela, il doit en faire la demande aupr s des services d'Aurillac Agglom ration en remplissant le formulaire d di  directement sur le site web de l'Agglom ration, ou en le t l chargeant et en le renvoyant par mail   l'adresse habitat@aurillacagglo.fr ou en version papier au 3, Place des Carmes   Aurillac.

Afin d' tre  tudi e, la demande doit  tre compl t e du dossier int gral de diagnostic technique, annex  au bail. Celui-ci doit comprendre : un diagnostic de performance  nerg tique (DPE) ; un  tat de l'installation int rieure d' lectricit  et de gaz (seulement si l'installation a plus de 15 ans) ; un constat de risque d'exposition au plomb (CREP - uniquement pour les logements construits avant 1949) ; un  tat des risques et pollutions, ainsi qu'un  tat d'amiante.

  la suite de la visite obligatoire par un technicien de SOLIHA Cantal, un compte-rendu sera transmis au propri taire ainsi qu'  l'Agglom ration, qui attribuera, ou non, le label.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aurillacagglo.fr ou directement sur la page d di e au label en flashant le QR Code ci-contre.



Bienvenue à bord et... régalez-vous !

Depuis 2010, Laurent Leyssenne est gérant du restaurant de l'aéroport d'Aurillac. Chaque jour, il accueille une trentaine de clients fidèles, dont un certain nombre de pilotes venus de toute la France pour venir déguster la cuisine traditionnelle de Charles, l'homme derrière les fourneaux.



On peut accéder à la salle directement depuis la piste de l'aéroport. Une fois à l'intérieur, plus aucun doute : ici, nous sommes chez un passionné. Et les pilotes ne s'y trompent pas. Chaque semaine, ils sont plusieurs dizaines, venus de toute la France, à pousser les portes du restaurant de l'aéroport d'Aurillac pour venir déjeuner chez Laurent Leyssenne. « Je suis moi-même titulaire de mon brevet de pilote depuis 1997 et j'avais quelques connaissances dans le milieu aéronautique quand j'ai repris cette affaire en 2010, se confie ce petit-fils d'Auvergnat de Paris, originaire de Labrousse. En tant qu'autodidacte dans

le domaine de la restauration, je n'étais d'ailleurs pas vraiment inquiet lorsque j'ai tout plaqué pour venir ici. Ce restaurant avait un énorme potentiel à développer, notamment grâce aux avantages que propose le terrain d'Aurillac. Il a une position géographique centrale pour l'ensemble du sud de la France, des installations et des services de très bonne qualité. »

Terroir local et produits de qualité

À ces différents ingrédients, il faut ajouter une carte mêlant des plats traditionnels de brasserie et un plat du jour attractif, le tout cuisiné avec des bons produits locaux par un chef talentueux. « Les gens viennent pour la cuisine de Charles, il est la cheville ouvrière du restaurant, précise Laurent Leyssenne. Cela fait désormais 8 ans que l'on travaille ensemble, c'est un excellent cuisinier comme on en fait peu aujourd'hui. La convivialité et la grande gueule du patron, ça ne fait pas tout. Si les gens viennent et reviennent, il n'y a pas de secret, c'est grâce à la cuisine qu'on leur propose. » Pour fidéliser sa clientèle, il mise donc sur le terroir local et le fait maison. « On a été dans les premiers à proposer des hamburgers à Aurillac. Mais attention, ce n'est pas synonyme de





mal bouffe. Tous les pains sont faits maison chaque matin par Charles, et on sert uniquement de la viande Salers, achetée auprès des bouchers de la ville. »

Et la recette paie. Au fil des années, une clientèle fidèle s'est emparée du petit restaurant de l'aéroport. Des pilotes de l'armée de l'air, de la Marine Nationale, des écoles de pilotage, mais également des Aurillacois qui viennent prendre leur pause déjeuner. « C'est ce qui est génial ici, ajoute le gérant. Au même moment, on peut avoir une table d'officiers, une table de copains qui se retrouvent pour manger, des administratifs des bureaux d'à côté et des grands-parents qui viennent avec leurs petits-enfants parce qu'ils espèrent apercevoir de beaux avions sur le tarmac. C'est cette ambiance très singulière et détendue qui fait de cet endroit un lieu particulier. »

« C'était ma colonie de vacances »

Particulier, ce restaurant l'est aussi du fait de sa longévité. Fondé il y a une cinquantaine d'années, il traverse les décennies et s'adapte à son environnement changeant. « Quand

le boulodrome n'existait pas encore, les joueurs de cartes se réunissaient ici, rapporte l'actuel patron. Et les joueurs de boules venaient, eux, prendre un café ou boire un verre entre deux parties. » À cette époque, Laurent Leyssenne vivait à Paris, avec ses parents, bien loin de l'aéroport d'Aurillac et de ses installations. Pour autant, il en garde de nombreux souvenirs. « L'aérodrome était ma colonie de vacances ! Tous les étés, je passais mes journées ici. Je n'avais pas encore mon permis, mes parents me déposaient le matin et venaient me récupérer le soir. Pour déjeuner, ils me donnaient un petit billet et je venais manger, ici, au restaurant de l'aéroport. » Aussi, lorsque l'opportunité de reprendre l'affaire s'est présentée, ses proches n'étaient pas vraiment surpris. « Ceux qui me connaissent bien m'ont dit : "Fonce ! Depuis que tu as 18-19 ans, tu parles de reprendre ce restaurant un jour." »

Aujourd'hui, lorsqu'il regarde le chemin parcouru, une once de fierté se dessine. « Lorsque l'on me rapporte que le directeur de l'aéroport de Dakar connaît le restaurant de l'aéroport d'Aurillac, je me dis que l'on a plutôt bien mené notre barque. L'été, lorsque je vois revenir des pilotes en vacances, sans leur uniforme et accompagnés de leurs familles, je ressens le même sentiment. »

Nos solutions de protection des biens

Expertise, fiabilité et innovation au service de votre sécurité

- ❑ Installation de systèmes de vidéoprotection adaptés à vos besoins
- ❑ Maintenance préventive et curative
- ❑ Intégration avec solutions de contrôle d'accès, alarme intrusion et supervision / hypervision
- ❑ Conseil et audit en sécurité électronique

RESINTEL

INGÉNIERIE TÉLÉCOMMUNICATIONS

1 rue Ambroise Paré, ZAC d'Esban 15130 Ytrac
04.71.42.68.00 - resintel@access-group.fr



LES BEAUX JOURS SONT DE RETOURS
PROFITEZ DE NOS OFFRES
EXCEPTIONNELLES

Vélo de ville



Easybike

Moteur central / batterie intégrée

à partir de **41€ /mois***

crédit sur 1999€ en 48 mensualités

VTC



MOUSTACHE

Moteur & Batterie 500wh Bosch

à partir de **59€ /mois***

crédit sur 2850€ en 48 mensualités

CULTURE
vélo

AV. DU GARRIC - 15000 AURILLAC

Tel : 04 15 48 00 40

Mail : 15aurillac@culturevelo.com



Une équipe à
votre service !

AURILLAC DÉVELOPPEMENT PRÉSENTE

VENDREDI 6 JUIN 2025

HERVÉ

**JOSEPH KAMEL
JULIEN DORÉ**

SAMEDI 7 JUIN 2025

BARBARA PRAVI

**PIERRE GARNIER
PASCAL OBISPO**



AURILLAC Développement

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Occitanie

La Région Pays de la Loire

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Île-de-France

La Région Bretagne

La Région Normandie

La Région Centre-Val de Loire

La Région Grand Est

La Région Hauts-de-France

La Région Île-de-France

La Région Normandie

La Région Occitanie

BILLETTERIE : 04 71 46 86 58 AU CENTRE DE CONGRÈS OU SUR WWW.AURILLACENSCENE.COM

VÉZAC

Le Golf améliore ses parcours pour offrir de nouveaux défis

L'objectif de rendre le Golf de Vézac plus attractif et intéressant est atteint. Désormais le parcours est passé de « par 69 » à « par 71 ». En augmentant la longueur des trous, le parcours devient plus stimulant et offre de nouveaux défis aux golfeurs. Le Golf de Vézac offre à ses adhérents un moment de détente, de plaisir, mais aussi, un vrai parcours sportif.

Conçues dans le plus grand respect de l'environnement existant, les modifications apportées ont également permis d'allonger le sentier du tour de Golf d'environ 200 mètres. Dès à présent, golfeurs et promeneurs profitent d'un nouveau panorama sur le Golf et la vallée avec la compagnie régulière d'un magnifique troupeau de Salers.

Les travaux débutés il y a plus d'un an pour allonger les trous 14 et 15 du golf de Vézac sont terminés.



AURILLAC

Nouveau mur d'escalade au gymnase Marie Marvingt

Construit en 1995, le mur d'escalade du gymnase Marie Marvingt vient d'être remplacé par une nouvelle structure en adéquation avec les besoins actuels.



Occupé environ 75 heures par semaine par l'association Aurillac Montagne Escalade ainsi que par les élèves des lycées Monnet-Mermoz et Cortat, le mur d'escalade du gymnase Marie Marvingt à Aurillac était devenu sous-dimensionné et obsolète. Démoli à la fin de l'année dernière, il a donc été remplacé par un nouveau mur flambant neuf, offrant une surface de pratique de plus de 300 m².

Trois fois plus grande que la précédente, cette nouvelle structure a vocation à contribuer au développement de la pratique de l'escalade sur le territoire, ainsi qu'à soutenir la croissance de l'association, notamment au-travers de son école d'apprentissage et de sa section « handi ». En hommage à David et Jean-Pierre Vigouroux, figures de la montagne cantalienne et membres fondateurs du club, le nouveau mur porte leurs noms.

ARPAJON-SUR-CÈRE

Le football au service du vivre-ensemble, avec le CS Arpajon

Dans le cadre du plan d'Engagement de la Fédération Française de Football et de l'opération « Une seule couleur, celle du maillot », le CS Arpajon mène des actions concrètes pour sensibiliser ses jeunes licenciés aux enjeux de citoyenneté. Avec l'aide d'Amélia, volontaire en service civique, des ateliers et témoignages ont permis d'ouvrir le dialogue autour des discriminations et de valoriser la diversité comme une richesse.

Impliqué depuis plusieurs saisons dans le Programme Éducatif Fédéral (PEF) et le dispositif « Club Lieu de Vie », le club multiplie les initiatives : participation aux commémorations, interventions de pompiers et gendarmes, séances pédagogiques... Un engagement porté par Nicolas, référent du club, convaincu que l'éducation est un levier essentiel face aux dérives.

Le CS Arpajon adopte aussi une politique de tolérance zéro, avec la mise en place d'une commission disciplinaire,

Retour sur une journée de sensibilisation des jeunes du CS Arpajon, à l'occasion de la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme.

qui peut sanctionner les comportements discriminatoires. Par son action, le club souhaite former une génération de citoyens respectueux et conscients de leur rôle dans la société.



SAINT-PAUL-DES-LANDES

Une nouvelle solution de garde pour les familles

Dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG), la Commune de Saint-Paul-des-Landes a travaillé en partenariat avec les quatre autres communes de l'Ouest Agglo (Ayrens, Lacapelle-Viescamp, Sansac-de-Marmiesse, Ytrac), la CAF, la MSA et la PMI, pour proposer une offre supplémentaire d'accueil de jeunes enfants. Grâce à la construction de nouveaux locaux dont une micro-crèche, la Commune compte répondre aux demandes de plus en plus nombreuses.

Afin de mutualiser les moyens avec la micro-crèche d'Ytrac et d'en optimiser le fonctionnement, elle sera également gérée par le Centre social « À la Croisée Des Autres ». Sur les douze places à prévoir, deux sont réservées à Ayrens et une à Lacapelle-Viescamp. Installée à côté de l'école primaire, elle profitera également de la restauration scolaire et des nouveaux équipements du Pôle Enfance-Jeunesse.

Une nouvelle micro-crèche verra le jour à la rentrée 2025 sur la commune de Saint-Paul-des-Landes, afin de proposer un service de garde diversifié aux familles.



Le Relais Petite Enfance « Les P'tits Lou » reste le guichet unique pour les demandes de garde sur le territoire de l'Ouest Agglo. Plus d'informations, auprès d'Audrey Seyrolle au 06 73 54 59 40 ou à rpelesptitslou@gmail.com.

Voici le récapitulatif des principaux travaux que l'Agglo réalise dans vos communes

— travaux en cours ou à venir

AURILLAC

- › Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'assainissement avec enfouissement des réseaux secs, rue de la Cère
- › Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'assainissement, chemin d'Antuèjols

CRANDELLES

- › Réhabilitation d'un collecteur d'eaux pluviales et réparation d'un mur de soutènement, chemin piétonnier rue du Puech

SANSAC-DE-MARMIESSE

- › Dévoisement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, Bargues et chemin du Pâtural

SAINT-SIMON

- › Réhabilitation du réseau d'eau potable, chemin de Roudadou, chemin de l'école et promenade de la Commanderie

YTRAC

- › Réhabilitation de collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales, avenue de la Liberté

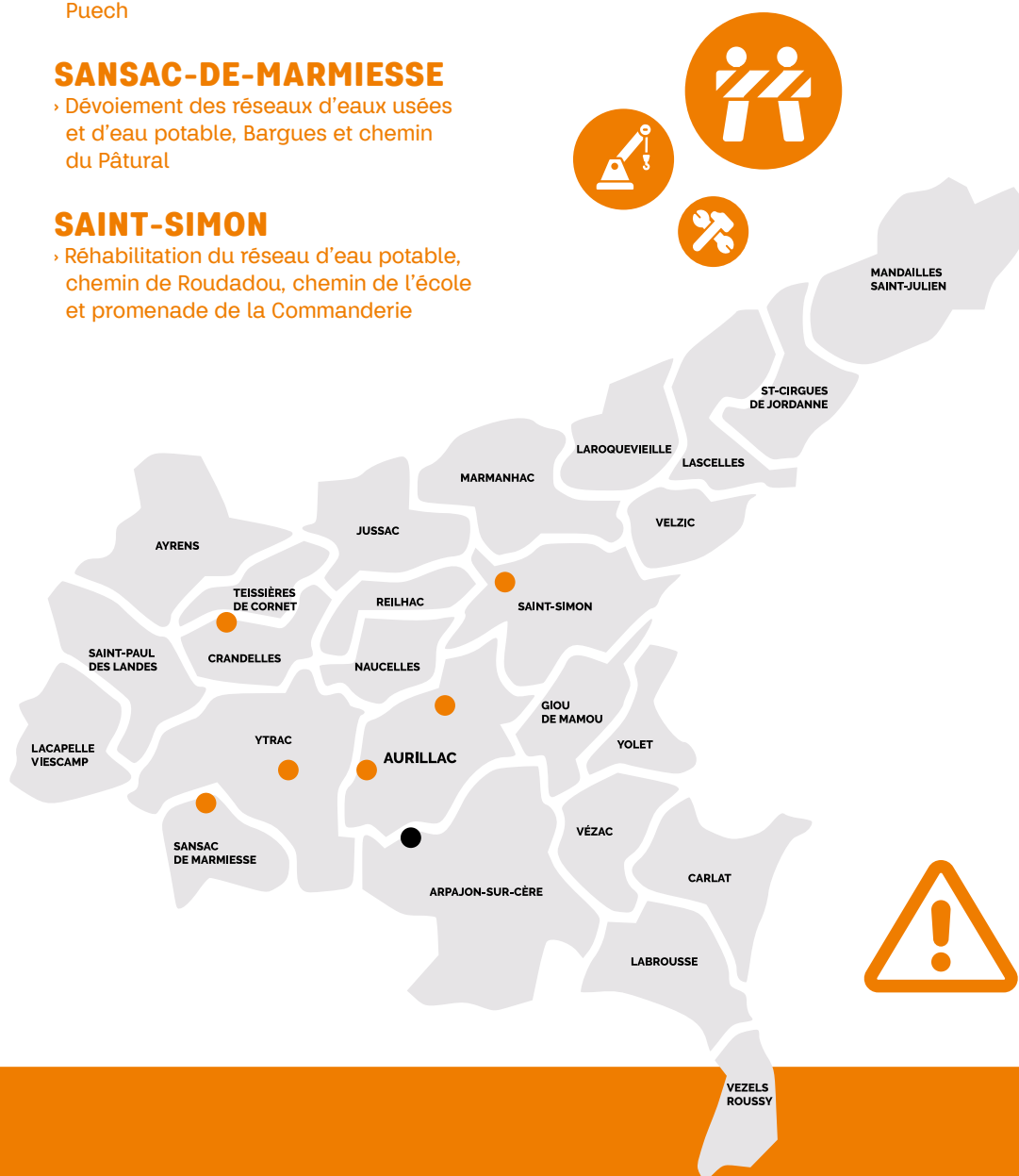
AURILLAC

- › Réhabilitation plombs : place Gerbert rue de Marmiesse (2^e phase)

— travaux terminés

ARPAJON-SUR-CÈRE

- › Pose d'une vanne de sectionnement, rue Gabriel Lacoste



Fête foraine

- Aire événementielle, Aurillac
jusqu'au 25 mai

Exposition photos « Phares et balises » de Monsieur Serge Papin

- Mairie, Saint-Paul-des-Landes
jusqu'au 26 juin

Exposition « Isohypse – Isoïpsa, cartographies sensibles » par la plasticienne FabB et organisée par l'Ostal del Telh

- Ostal del Telh, Aurillac
jusqu'au 1^{er} août

Fête de la Rando et de la Nature

- La Plantelière, Arpajon-sur-Cère
24 et 25 mai (cf. p 22)

Curiosi'thé organisé avec la médiathèque départementale

- Médiathèque, Saint-Paul-des-Landes
20 mai, 16 h

Micro-Folie Notre-Dame de Paris collection musée numérique et casque de réalité virtuelle

- Médiathèque, Naucelles
21 mai, 14 h à 17 h

Soirée à thème organisée par le Comité d'Animation

- la Vidalie, Arpajon-sur-Cère
24 mai

Raconte-moi une histoire... avec Guillemette de l'association Ici on lit

- Médiathèque, Naucelles
24 mai, 10h30

Repas cochon grillé organisé par Sansac'rifis

- aux abords du foyer, Sansac-de-Marmiesse
24 mai

Collecte de sang organisée par l'EFS

- ADAPEI, Foyer de Tronquières, Aurillac
28 mai, 10 h à 14 h

Micro-Folie Notre-Dame de Paris collection musée numérique et casque de réalité virtuelle

- Médiathèque, Naucelles
28 mai, 14 h à 17 h

Vide-grenier, vide-dressing organisés par le Comité d'Animation

- Arpajon-sur-Cère
1^{er} juin

La Jussacoise organisée par le CJRPJ

- Jussac
1^{er} juin
Rens. : 06 80 83 54 38

Concours de pétanque « prix Leclerc » organisé par l'association le Tilleul Reilhacois

- Reilhac
1^{er} juin

Collecte de sang organisée par l'EFS

- Espace Héлитas, Aurillac
5 juin, 15 h à 19 h

Festival Aurillac en Scène organisé par Aurillac Développement

- Parvis du Prisme, Aurillac
6 et 7 juin (cf. p 10)

Tournoi de rugby des P'tits Blacks organisé par le RC Saint-Simon

- Stade du Pontail, Saint-Simon
7 juin

Concours de pétanque « Challenge de l'amitié » organisé par l'association le Tilleul Reilhacois

- Reilhac
9 juin

Ultra Trail Puy Mary Aurillac

- Aurillac
13 et 14 juin (cf. p 12)

Tournoi Touch Rugby organisé par le RC Saint-Simon

- Stade du Pontail, Saint-Simon
14 juin

Festival du Retro

- le Bourg, Lacapelle-Viescamp
14 et 15 juin

Vide grenier organisé par Sansac'rifis

- aux abords du foyer, Sansac-de-Marmiesse
15 juin, 8 h à 18 h

Tournoi d'été de tennis organisé par l'Arpajon Tennis Club

- Arpajon-sur-Cère
21 juin au 5 juillet

Là-haut la nuit

- Cour du Château Saint-Étienne, Aurillac
21 juin

Fête de la musique

- Aurillac
21 juin

Fête de la musique et marché gourmand organisés par le Comité des Fêtes

- Saint-Simon
21 juin

Fête de la musique et repas dansant organisés par l'association des Terrons

- Centre Commercial, Vézac
21 juin

Marché Gourmand organisé par le Comité des fêtes

- salle des sports de Vercuères, Laroquevieille
21 juin, 18 h

Collecte de sang organisée par l'ESF

- Maisonnée du Cap Blanc, Aurillac
25 juin, 15 h à 19 h

Fête de l'école

- gymnase et salle culturelle, Naucelles
27 juin

Fête de l'école organisée par l'APE

- terrain des Sports, Vézac
27 juin

Fête de l'école organisée par l'APE

- Arpajon-sur-Cère
28 juin

Fête de l'école organisée par l'APE

- Reilhac
28 juin

Fête de l'école organisée par l'APE

- aux abords du foyer, Sansac-de-Marmiesse
28 juin

Wheels on Fire IV organisée par Session Libre

- Épicentre, Aurillac
28 juin

Fête du village organisée par le Comité des fêtes

- Yolet
28 et 29 juin

Collecte de sang organisée par l'ESF

- foyer, Sansac-de-Marmiesse
2 juillet, 16 h à 19 h

Guinguette organisée par le Comité d'Animation

- la Vidalie, Arpajon-sur-Cère
4 juillet

Micro-Festival Cultures Urbaines organisé par la Micro-Folie Naucelles et Authre

- Naucelles
du 30 juin au 4 juillet
Rens. : 04 71 63 00 28

Finale du Trophée des Grandes Régions d'agility de la Société Centrale Canine

- la Vidalie, Arpajon-sur-Cère
5 et 6 juillet

Fête des écoles organisée par l'APE

- Saint-Simon
5 juillet

Sanglier à la broche organisé par l'ACCA

- salle polyvalente, Vézac
5 juillet

Marché Gourmand organisé par le Comité des fêtes

- salle des sports de Vercuères, Laroquevieille
5 juillet, 18 h

Impulsions Musicales 2024/2025 Rolando Luna - Jazz et Musiques cubaines organisé par Aurillac Agglo en partenariat avec le Théâtre Municipal d'Aurillac et Musica Formosa

- Golf, Vézac
9 juillet, 20h30

Fête de la truffade

- Arpajon-sur-Cère
11, 12 et 13 juillet

Concours de pétanque nocturne organisé par Jordanne FOC

- Saint-Simon
11 juillet

Fête d'été organisée par Sansac'rifis

- aux abords du foyer, Sansac-de-Marmiesse
12 et 13 juillet

Course de caisse à savon organisée par le Comité des Fêtes

- place de l'Église, Velzic
13 juillet, 17 h



Silence sur le quai

Bande dessinée de Alain Bujak
et Elliot Royer

Une bande dessinée sur les petites lignes ferroviaires et plus précisément sur la ligne Béziers-Neussargues qui traverse de somptueux paysages et notre département.

Une BD qui expose les choix qui ont été faits, les contradictions politiques, qui évoque aussi le développement du territoire, l'engagement de certains, mais aussi la beauté de notre pays et la nécessité d'un retour à la simplicité et à l'essentiel.

L'histoire d'un combat.

Middle Ages

Jeu de société de Marc André

Dernier jeu en date de Marc André (auteur notamment de Splendor), **Middle Ages** est un jeu dans lequel vous devez développer votre fief en faisant des choix stratégiques sur les territoires à construire.

Avec une mécanique rappelant le choix des tuiles de Kingdomino, vous devrez parfois choisir entre obtenir l'initiative au tour suivant ou prendre la tuile qui vous intéresse ou pourrait intéresser votre adversaire pour le bloquer.

Le placement de tuile permettra de déclencher des actions comme, par exemple, le gain de pièces, l'amélioration de tuile ou encore la destruction de tuile adverse.

Le joueur qui aura le plus de points à la fin de la partie l'emportera.

Laissez-vous tenter par ce jeu au design original et aux couleurs vives, disponible à la médiathèque.



AURILLAC AGGLOMÉRATION VOUS ACCUEILLE :

18, place de la Paix - 15000 Aurillac
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30

RÉGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 38

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 Aurillac
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 Aurillac
04 71 46 86 31

DÉCHETTERIE DES QUATRE-CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Du lundi au samedi, de 8 h à 12h15, et de
13h30 à 18 h

AURILLAC AGGLO

3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex
Tél : 04 71 46 86 30
www.aurillacagglo.fr
contact@aurillacagglo.fr

Suivez Aurillac Agglo sur



DÉCHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta
15000 Aurillac
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 Aurillac
stabus.fr

MÉDIATHÈQUE DU BASSIN D'AURILLAC

Rue du 139^e RI - 15000 Aurillac
04 71 46 86 36
mediatheque.aurillacagglo.fr

CENTRE AQUATIQUE DU BASSIN D'AURILLAC

Rue du D^r Béraud - 15000 Aurillac
04 71 48 26 80
centreaquatique.aurillacagglo.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AURILLAC

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
04 71 48 46 58
www.paysaurillactourisme.com

STRUCTURE INFO-JEUNES

Cf. Médiathèque du Bassin d'Aurillac
Rue du 139^e RI - 15000 Aurillac
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 Aurillac
04 71 48 88 06
cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr

AÉROPORT AURILLAC TRONQUIÈRES

Ligne aérienne et Tour de contrôle
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 Aurillac
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr



AGGLO MAG

Directeur de la publication : Pierre MATHONIER
Vice-Présidente en charge de la Communication : Nathalie GARDES
Rédacteur en Chef : Laura PRADAL
Rédaction : Elsa BRUGÈRE, Hélène FRANÇOIS, Carole GIRE, Laura PRADAL
Conception : Service Communication
Illustrations et infographies : Lise Del Barco
Photo de une : ©Pexel - N. Voitevich
Service Communication d'Aurillac Agglomération - Tél : 04 71 46 86 30
Email : com@aurillacagglo.fr

Régie publicitaire :
Aurillac Développement - Thierry BONNET
Tél : 04 71 46 86 50
Email : thierry.bonnet@aurillaccongres.com
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac)
N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 31 430 ex
Ce document est imprimé sur du papier
provenant de forêts gérées durablement,
avec des encres végétales

FÊTE de la RANDO et de la *Nature*



24 & 25 MAI 2025
La Plantelière, Arpajon-sur-Cère

Votre
programme en
version web



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Office de Tourisme : 04 71 48 46 58

www.aurillacagglo.fr



AURILLAC
AGGLO
unique / multiple - ensemble